

# Nouvelles locales = Lokalnachrichten

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **4 (1977)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Les sociétés et cercles suisses de Belgique et du Grand-Duché

*L'Organisation des Suisses à l'étranger prévoit dans chaque pays ou groupe de pays un organe faitier qui regroupe les différentes sociétés, clubs et cercles d'intérêt général ou à but bien déterminé.*

*Pour la Belgique et le Grand-Duché, cet organe s'intitule le Collège des présidents des Sociétés Suisses.*

*Nous donnons la liste de ces sociétés avec mention de leurs activités, le nom des responsables, et avons tout lieu de croire que bien des lecteurs non encore membres de l'un de ces cercles trouveront dans cet éventail une activité susceptible de les intéresser.*

*Nous les encourageons vivement à venir rejoindre les rangs de l'un d'entre eux.*

### Collège des présidents des sociétés suisses

*Président:* M. G. Fretz, Tolstraat 65, Antwerpen, Tél. 031 387731.

*Secrétaire permanent:* M. J.-C. Montandon. Les délégués de ce collège à la Commission des Suisses de l'étranger à Berne sont:

*Délégué:* M. J. C. Montandon, rue du Congrès 1, 1000 Bruxelles.

*Suppléant:* M<sup>lle</sup> I. Frei, Samberstraat 50, 2000 Antwerpen.

Ancien Vorort, ce collège réunit les présidents et les délégués de toutes nos sociétés. Il est présidé à tour de rôle par l'un de ses membres. Le collège s'occupe des problèmes intéressant toute la communauté suisse de Belgique et du Grand-Duché et prend position à leur sujet.

Quant aux sociétés elles-mêmes, elles se répartissent comme suit:

### A Bruxelles:

#### Union Suisse de Bruxelles

*Président:*

Berguer André  
1, avenue de la Chevalerie, 1040 Bruxelles,  
Tél. 7252279 (privé)

*Vice-Président:*

Kummert Freddy  
142, rue du Pinson, 1170 Bruxelles  
Tél. 6720069 (privé)

*Vice-Président:*

Krauss Alex  
49, avenue de la Constitution, B-12-1080  
Bruxelles  
Tél. 4263257 (privé)

*Trésorier:*

von Almen Kurt  
225, avenue A. Huysmans, 1050 Bruxelles  
Tél. 6496200 (privé), 3430170 (bureau)

*Secrétaire:*

Perrin-Hofstetter Rolande  
74, rue Général Gratry, 1040 Bruxelles  
Tél. 7349187 (privé), 6876070 (bureau)

*Secrétaire-adjointe:*

M<sup>lle</sup> Defays Nicole  
16, rue Duysburgh, 1020 Bruxelles  
Tél. 4797882

*Commissaire aux manifestations:*

Blatter Henri  
68, rue Clément Delpierre, 1310 La Hulpe  
Tél. 3540848 (privé)

*Conseillers-animateurs:*

MM. Bonny Alain, Bolle Michel, Gantenbein Peter, Tripet Michel

Les cotisations annuelles sont actuellement les suivantes: membre actif (cotisation familiale, valable pour les parents et enfants, de moins de 25 ans, vivant sous le même toit) **FB 200.**— minimum; cotisation junior (membres de moins de 25 ans) **FB 100.**— au minimum; membres protecteurs **FB 700.**— minimum. Ces montants doivent être versés au **CCP 000-0213708-17**, de l'Union Suisse de Bruxelles. Les personnes de nationalité autre que suisse sont les bienvenues; leur demande d'admission doit être parrainée par deux membres suisses.

### Société Philhelvétique de Bruxelles

Société de bienfaisance fondée en 1859.  
*Président:* M. Roger Girod, 61, av. René Comhaire, 1080 Bruxelles, Tél. 4656758.  
*Trésorier:* M. Hans Altherr, Fazantelaan 40, 1960 Sterrebeek, Tél. 7318030.

Extrait de statuts:

Art. 1 – La Société Philhelvétique de Bruxelles a pour but de venir en aide aux Suisses nécessaires résidant en Belgique.

Art. 2 – Tous les sociétaires sont tenus de payer une contribution annuelle, chacun fixe le montant de sa cotisation.

Art. 3 – Les fonds de la société sont exclusivement destinés à des actes de bienfaisance.

Art. 30 – Seuls les Suisses peuvent être admis aux secours.

Nous espérons que ce bref résumé incitera les lecteurs à se joindre à nous afin que nous puissions poursuivre notre œuvre de réconfort vis-à-vis de nos compatriotes.

### Chambre de Commerce Suisse pour la Belgique et le Grand-Duché de Lux.

*Siège et Secrétariat Général:* 1, rue du Congrès, 1000 Bruxelles.

Tél. 2175543, Adresse télégraphique: SWISSCOM, C.C.P. Bruxelles N° 000-0164835-32, Lausanne n° 109015.

*Réception:* Les bureaux sont ouverts aux membres et au public du lundi au vendredi de 10 à 12 h et de 14.30 à 16.30 h.

*Président:* M. A. Ziegler.

*Secrétaire général:* M. J.-C. Montandon.

*Publication:* La Chambre de Commerce suisse édite un Bulletin mensuel adressé gratuitement à tous ses membres.

*Principales activités:* Maintenir et développer les échanges commerciaux belgo-luxembourgo-suisses et notamment les exportations suisses sur le marché belgo-luxembourgeois. – Toute propagande en faveur de la Suisse et des produits suisses. – Fourniture d'adresses de toutes espèces et de tous renseignements commerciaux, douaniers, etc. – Recherche de représentants et mise en relations. Récupération de créances et arbitrages de litiges. Démarches, appuis, enquêtes, études, récupération T.V.A., traductions etc.

*Affiliation:* S'adresser au Secrétariat Général.

### Association Dufour

*Président:* M. G. Burdet, 89, av. W. Churchill, 1180 Bruxelles.

Cette section, seule section à l'étranger de la Société Suisse des Officiers, groupe les officiers suisses établis résidant temporairement ou de passage en Belgique.

Son activité a deux aspects principaux: d'une part, elle encourage et aide les jeunes Suisses de Belgique à accomplir leurs obligations militaires. D'autre part, des conférences réunissent périodiquement les membres.

### Maison Suisse de Bruxelles

Soc. Coop., 2, rue Philippe-le-Bon, 1040 Bruxelles, Tél. 218 43 26.

Siège des sociétés suisses de Bruxelles, elle accueille en ses locaux les compatriotes et leurs groupements et, bien entendu leurs amis belges. – Si vous fréquentez son café-restaurant tenu par M. Oberson, vous contribuerez à la vie de la Maison Suisse dans l'ambiance du pays.

Le nouveau Comité se compose comme suit  
L. Kuhn, Président  
A. Heuberger, Secrétaire  
A. Guinand, Trésorier  
P. Duval  
M. Gmur  
A. Guibelin  
A. Joray

membres

### Cercle Philatélique Suisse de Bruxelles

Président: M. A. F. Krauss, 49, av. de la Constitution, 1080 Bruxelles, Tél. 426 32 57

Il y a plus de trente-cinq ans, quelques philatélistes suisses ont fondé le C. P. S. B. dans le but de favoriser les échanges philatéliques entre nationaux Suisses.

Depuis lors, notre Cercle a continué ses activités et régulièrement à la Maison Suisse, 2, rue Philippe le Bon, à Bruxelles (sauf en juillet et août) se tiennent, à vingt heures, le deuxième vendredi de chaque mois, des séances d'échanges au cours desquelles nos membres peuvent obtenir, entre autres, à des conditions intéressantes, les nouveautés philatéliques de tous les pays d'Europe.

Parmi nos membres, nous comptons de nombreux amis philatélistes belges qui sont venus se joindre à nous et qui ont ainsi l'occasion de passer une agréable soirée dans un cadre suisse.

### Union Sportive Suisse de Bruxelles

Président: M. Viktor Waldispühl  
Van Parijslaan 4, 1930 Zaventem  
Tél. 720 41 14 (privé), 720 48 40 (bureau)

Fondé en 1926, notre section, qui compte une vingtaine de membres actifs, se donne entièrement à la pratique du football et est affiliée à l'ABSSA-Sports du Samedi. Son comportement en compétition est satisfaisant; elle permet également aux jeunes Suisses en stage à Bruxelles de pouvoir pratiquer leur sport favori. A l'actif de notre club, nous avons le plaisir de signaler à vos lecteurs, que le trophée du Fair-Play nous a été attribué pour la saison 1970-1971. Pour la saison 1975/1976 notre équipe s'est classée 9<sup>me</sup> de la 4<sup>me</sup> division. Nous demandons à tous les jeunes Suisses épris de football de prendre contact avec notre Président.

### Société Suisse de Gymnastique de Bruxelles

Président: M. Ammann J., 28, rue J. Manne, 1070 Bruxelles, Tél. 521 91 68

Local du Gymnase: 53, rue du Canal, 1000 Bruxelles (Ecole Communale numéro 20 de la Ville de Bruxelles).

Voici la liste de nos cours:

#### Hommes sportifs

La mardi et le vendredi de 20 à 22 h selon les directives des moniteurs: MM. Mauris et Losfeld.

#### Hommes entretien

Notamment le mardi de 20 à 20.30 h

#### Section d'escrime

Le mardi de 20.30 à 22 h.  
Directeur: M. J. Mondelaers.

#### Section de volley-ball

Le mardi et le vendredi selon les directives des moniteurs.

Douches chaudes et froides.

Admission de jeunes gens à partir de 16 ans.

#### Cotisations:

100 F par mois: Membres actifs  
75 F par an: Membres passifs  
125 F par an: Membres protecteurs.  
Pour tous renseignements:  
Tél. 521 91 68 ou en notre Gymnase.

### Société Suisse de tir de Bruxelles

Président: M. Léo Kuhn  
157, avenue d'Huart, 1950 Kraainem  
Tir à l'arme de guerre.  
Manifestations:  
4.9.1976: tir à 100 m à Heverlee  
12.9.1976: tir obligatoire et de campagne à 300 m à Brasschaat  
5./6.11.1976: Grümpelschiessen à la Maison Suisse

### En Province

#### Société Suisse d'Anvers

(fondée le 13 juillet 1887)

Président: M. F. Bohner Frans, Birontlaan 83, 2600 Berchem, Tél. 031 33 66 60.  
Réunions: Chaque premier mardi du mois à partir de 19 h 30 à l'Eurotel Copernicuslaan, 2000 Antwerpen

La société a pour but principal de réunir les Suisses habitant Anvers et la périphérie.

#### Société Suisse de tir Anvers

Président: M. G. Fretz, Tolstraat 65, Antwerpen, Tél. 031 38 77 31.

Activités: de mars à juin et de septembre à novembre 2 séances de tir mensuelles à 100 m au stand de tir de l'armée belge à Brasschaat Polygoon. Normalement, en mai et en septembre, mise à notre disposition du stand de 300 m pour le tir obligatoire et pour le tir en campagne.

### Société Suisse de Charleroi

(fondée en 1893)

Président: A. Piller  
route d'Obourg 79, 7000 Mons  
Tél. 065 33 40 94

Cette société réunit les compatriotes des provinces de Hainaut et de Namur.

Plusieurs manifestations (soupers, soirée de Noël, séances de cinéma, excursions) sont organisées pendant l'année.

En outre, la société aide les membres nécessiteux par des colis ou des dons.

### Société Suisse de Liège

Société Philanthropique et d'agrément fondée en 1904.

Président: G. Jeanneret  
Résidence Karina, quai de Longdoz 45/072  
4020 Liège, Tél. 041 42 24 94

### Société suisse de Tir de Liège

Président: M. O. A. Borer-Späni  
32, rue du vieux Mayeur, 4000 Liège  
Tél. privé 041 52 23 56,  
bureau 041 64 17 31

Le tir s'effectue tous les dimanches matin au stand de la plaine de Droixhe, près du Marché Couvert de Liège.

### Société Suisse de Verviers

Président: Robert Meng  
145, rue du Palais, 4800 Verviers  
Tél. 087 22 31 77  
Vice-Président: Rolf Widmer  
Bois de Marimont 35, 4804 Jalhay  
Tél. 087 22 08 57  
Trésorier: Jean Schmid  
2, Chemin du Joncken, 4800 Verviers  
Tél. 087 33 12 68

Secrétaire: Josette Tasquin  
14, Rue des Martyrs, 4800 Verviers  
Tél. 087 33 65 66

La Société Suisse de Verviers réunit annuellement tous ses membres pour célébrer la fête nationale du 1<sup>er</sup> août. Le nouveau comité, élu en septembre 1975, désire mettre sur pied quelques activités pour faciliter les rencontres et maintenir les contacts entre compatriotes. Différents projets sont à l'étude.

Madame Albert Merz, veuve de notre regretté Président, a accepté d'être Présidente d'honneur de notre association.

### Cercle Suisse de Luxembourg

Président: M. Jean Hauser, 3, Avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg.

Réunions: Le premier vendredi du mois à partir de 18 heures à la «Taverne du Passage» (entrée rue du Curé ou place Guillaume), Luxembourg.

Adresse du Cercle: Boîte postale 368, Luxembourg.

## La val d'Uccle

*Vos vacances de Pâques et d'été au val d'Uccle en Suisse*

Comme chaque année, le val d'Uccle, qui ne poursuit aucun but lucratif, organise des séjours de vacances dans son magnifique chalet de 200 lits à Ayer (Valais) – Suisse.

Les séjours de Pâques (vacances de neige) et d'été (juillet-août) s'adressent aux familles ayant des enfants en âge de scolarité (avec priorité à ceux fréquentant une école située à Uccle).

En juin et septembre sont accueillies les familles dont les enfants ne sont pas encore ou plus soumis à l'obligation scolaire, et les personnes du 3<sup>e</sup> âge.

*Prix:*

Pâques: 14 jours

Pension complète: 7980 FB

Demi-pension: 6960 FB

Juillet-août: 14 jours

Pension complète: 7980 FB

Demi-pension: 6960 FB

Juin-septembre: 14 jours

Pension complète: 6900 FB

Demi-pension: 5900 FB

Renseignements: A.S.B.L. Le val d'Uccle, 739, chaussée d'Alsemberg (à 100 m de la rue X. De Bue) – Uccle Centre – 1180 Bruxelles. Tél. 3453922 ou 21 (enregistr. des messages en dehors des heures du bur. au 3453921)

## Anvers

*Claire Allaz-Vourou*

*Artiste peintre greco-suisse*

exposera du 11 au 28 mars 1977 à la Galerie Van den Boom, Boekenberglei 268, Antwerpen-Deurne. Vernissage le vendredi 11 mars à 20 h 30.

Heures d'ouverture: vendredi et lundi de 14 h à 19 h, samedi et dimanche de 10 h à 19 h.

Née à Genève, Claire Allaz-Vourou étudie à l'École des Beaux-Arts de sa ville natale. Dotée de la bourse «Lissignol Chevalier» en 1964, elle va en

Grèce pour y continuer ses études et pour peindre. Fascinée par la lumière, les couleurs et la grandeur du pays, elle se décide, lors d'un second voyage, de s'y établir. Elle est mariée avec Emmanuel Vourou, originaire de la Crète.

## Jules Humbert-Droz vu par sa femme

*Jenny Humbert-Droz*

Avant la fin du congrès (Quatrième congrès mondial) le Presidium décida de renvoyer Humbert-Droz en France en qualité de représentant de l'Internationale. «Nous vous faisons confiance. Sauvez ce que vous pouvez du Parti communiste français. Quoi qu'il arrive nous ne vous en tiendrons pas rigueur». C'est de ces paroles lénifiantes que Zinoviev accompagna Humbert-Droz à son départ de Moscou à destination de Paris, via Boudevilliers pour y passer Noël en famille.

Il avait renoncé à la route Evian-Ouchy pour franchir la frontière franco-suisse qui plus d'une fois lui avait permis de se faufiler incognito dans le flot des touristes. Maintenant la voie n'était plus sûre et d'ailleurs la saison ne se prêtait pas au tourisme. Sur le conseil de camarades loclois il avait déjà utilisé un sentier dans la montagne surplombant le Doubs pour rentrer en Suisse et tout s'était bien passé. On pouvait

donc tenter l'expérience en sens inverse. Mais en ce début de décembre le passage en montagne par des chemins enneigés n'était pas recommandable. Il fut donc convenu de passer à pied le Doubs gelé, avec un guide, le jour de Noël. Mais le dégel survint subitement et la couche de glace s'en trouva dangereusement amincie. Elle se craquelait en étoile à chaque pas avec des crissemments sinistres. Au moment où ils mettaient le pied sur la rive française le guide et lui furent cueillis par des douaniers français qui semblaient les attendre. Assurément il y avait eu une fuite. Et le scénario habituel se répéta: escorte jusqu'au poste de police le plus proche, interrogatoire et visite des papiers. Mais pour recevoir cette fois-ci un attendrissant cadeau de Noël: un arrêté d'expulsion dûment signé du ministre de l'Intérieur, daté du 8 septembre! Et oust! Fourré dans le premier train en direction du Locle, étreinte de Noël en poche!

Tenter d'obtenir un faux passeport de l'appareil du Comintern c'était s'exposer à des lenteurs, sans garantie de sécurité. Forcé lui fut de chercher ailleurs. Les camarades bâlois avaient plus d'un tour dans leur sac. Allons-y! Mais avant tout se rendre méconnaissable, raser barbe et moustache, quitter la belle chevelure bouclée, prendre

### Important:

Prochain délai rédactionnel pour les pages locales du numéro de juin 1977: **7 avril 1977.**

### Wichtig:

Nächster Redaktionsschluss für die Lokalnachrichten der Juni-Nummer 1977: **7. April 1977.**

les allures d'un bon fonctionnaire bourgeois.

Le contrôle des passeports et des bagages par la douane française se faisait, en gare de Bâle, avant l'arrivée sur le quai. Il fallait l'éviter. Un copain prit le billet pour Paris, se chargea des bagages, présenta son propre passeport et réserva une place dans le train de Paris pendant qu'un cheminot prenait Lu en charge, le faisait passer par la lampisterie en le présentant à ses collègues comme inspecteur de la Compagnie chargé d'un contrôle. Inspection rapide, et superficielle, bien entendu, sortie de la lampisterie au nez du piquet baïonnette au canon, salut militaire et garde-à-vous dans toutes les règles de l'art militaire. Le lendemain il était à Paris.

Rentré à Paris il obtint avec l'aide de camarades de toute confiance des papiers au nom d'Imbert, maire communiste du Boucau, avec carte d'électeur, livret de famille et passeport, l'indispensable pour nous retrouver en famille à Paris et y vivre illégalement sous un nom qui ressemblait singulièrement au vrai – fort commode car dans la bouche d'un enfant les consonnances se confondent. Lu dénicha à Neuilly un petit pavillon d'un étage sur trois fenêtres de façade, meublé, tout modeste, sans concierge ni voisins directs. Il le loua pour trois mois à un prix relativement élevé, mais notre sécurité en valait bien la peine d'autant plus qu'avec ses cinq pièces il nous permit d'héberger des camarades étrangers de passage sans papiers réguliers.

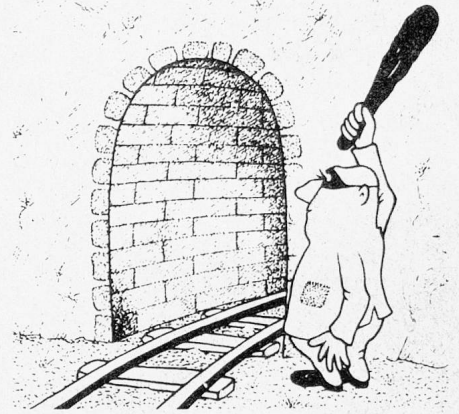
J'arrivai à Paris avec les deux enfants, secondée durant le voyage par une amie française, Jeanne Frontier, connue à Moscou, seule avec Marguerite Rosmer à savoir notre véritable identité.

Et nous voilà mués en famille petite-bourgeoise dans un quartier grand-bourgeois de Paris, à quelque cent mètres du Bois de Boulogne, but de promenades avec les

enfants, à proximité du grand marché de l'Avenue du Roule, source de notre approvisionnement.

Lu usait de la plus extrême prudence en se rendant quotidiennement à la rédaction de l'«Humanité» (à laquelle il collaborait sous le pseudonyme de Jean-Christophe qu'il changea en Christophe, Romain Rolland ayant protesté) et au siège du parti, rue Lafayette, changeant plusieurs fois de direction dans les couloirs du métro, stationnant sur le quai jusqu'à y rester seul, disparaissant dans la cohue, s'esquivant par des portes de service en quittant le local du parti. Ça lui devint une seconde nature. Mais je n'étais rassurée que lorsqu'il rentrait.

Il y eut alerte une seule fois. En ouvrant les volets un matin d'été je remarquai des policiers en uniforme sur le trottoir. Une demi-heure après leur nombre avait doublé. Au bout d'une heure c'était un déploiement de gendarmerie sur cinquante mètres. An-



Ohne Worte

goissés nous attendions. Rien ne se passait. Je décidai de tenter ma chance et partis au marché avec les enfants au nez de la marée-chaussée qui ne fit pas mine de me remarquer. C'était à Lu sûrement qu'ils en voulaient. Il voulut en avoir le cœur net et fit après moi la même expérience. Cela devenait

### **Vorschau auf die Eidgenössische Volksabstimmung vom 12./13. März 1977**

Drei Vorlagen stehen auf dem Programm der März-Abstimmung, an welcher die Auslandschweizer erstmals teilnehmen können:

- a) die Neuordnung des Staatsvertragsreferendums
- b) das Republikanische Volksbegehren «zum Schutz der Schweiz» (4. Überfremdungsinitiative)
- c) Volksinitiative «zur Beschränkung der Einbürgerungen» (5. Überfremdungsinitiative).

### **Aperçu sur la votation populaire fédérale des 12/13 mars 1977**

Trois sujets sont inscrits au programme de la votation du mois de mars, à laquelle les Suisses de l'étranger pourront prendre part pour la première fois:

- a) les nouvelles dispositions sur le référendum en matière de traités internationaux
- b) l'initiative du Parti républicain «pour la protection de la Suisse» (4<sup>e</sup> initiative contre l'emprise étrangère)
- c) l'initiative populaire «pour une limitation du nombre annuel des naturalisations» (5<sup>e</sup> initiative contre l'emprise étrangère).

grotesque et intéressant. A midi seulement nous eûmes la clé du mystère. La duchesse de Nemours avait son hôtel dans notre rue. Elle se mariait ce jour-là. Toute cette comédie pour assurer la libre circulation des voitures. Après ces émotions nous avons assisté, en première loge, avec un soulagement bienfaisant, au défilé rutilant de toilettes scintillantes et de hauts-de-forme en calèches.

Déjà le Front populaire perçait en France sous la poussée des travailleurs qui en avaient marre des divisions, et en Allemagne l'acquiescement de Dimitroff au procès de Leipzig, accusé d'avoir trempé dans l'incendie du Reichstag, soulevait une vague d'enthousiasme universelle pour celui qui avait osé braver le monstre nazi. L'Internationale communiste ne pouvait plus fermer les yeux devant ces réalités. Le 4 mai 1935, la revue «Internationale communiste» donnait des événements d'Allemagne et de France des commentaires favorables annonçant un sérieux tournant de toute la politique du Comintern.

En route pour donner son cours marxiste à Genève, Lu lisait dans le train ce numéro de l'«Internationale communiste» arrivé par poste le matin même. Pas de doute, on revenait à ce que, depuis 1928, il avait vainement demandé! Et dans son cours il en parla. Mais pour

recevoir quelques jours plus tard une lettre du Comité cantonal du Parti communiste genevois signée Jean Vincent qui lui adressait de véhéments reproches d'avoir osé, à son cours, exposer la ligne politique qu'il préconisait depuis 1928, et lui fixait un rendez-vous pour s'expliquer. N'ayant pas lu l'article de l'«Internationale communiste», Vincent ignorait le nouveau tournant politique. Lu se fit un malin plaisir de le lui mettre sous le nez et de confondre ses accusateurs.

Quelques semaines plus tard, le cœur léger, il allait à Moscou, au Septième congrès mondial de l'Internationale communiste, non pas en délégué du parti suisse, mais en sa qualité de membre de l'Exécutif qui lui donnait le droit d'y assister avec voix consultative.

Le grand Mouvement d'Amsterdam-Pleyel pour la paix devait tenir son congrès à Bruxelles en septembre. Malgré les interventions de Maurice Thorez et de Dimitroff auprès de Léon Blum, qui avaient échoué devant le *diktat* du Deuxième Bureau, Lu était toujours expulsé de France.

Contraint de gagner Paris inconnu pour assister en sa qualité de membre à une séance du Comité d'organisation du Congrès de Bruxelles chargé par l'Internationale communiste de diriger les travaux de ce congrès, Lu s'arrangea

avec un ami sûr et dévoué qui le conduisit en voiture jusqu'à un petit poste frontière pépère d'où il sauta dans l'express Bâle-Paris. Au Presidium du congrès, des personnalités connues: Lord Robert Cecil, Noël-Baker, Edouard Herriot, Pierre Cot. Mais le comité communiste clandestin eut en main les débats. Directives de Moscou: éviter toute attaque contre l'URSS et son Armée rouge, orienter le congrès contre le danger de guerre nazi, les militaristes japonais, la rébellion de Franco en Espagne et les Etats impérialistes. La manipulation du congrès par les communistes télé-guidés de Moscou s'avéra payante. Par la bouche de Cachin, la péroraison fut un encouragement de la politique de paix et de lutte antifasciste de l'Union soviétique. Sans en avoir conscience les grandes vedettes du congrès firent le jeu des communistes, ce qui pourrait motiver un blâme pour ceux-ci d'avoir habilement influencé le Mouvement d'Amsterdam-Pleyel en faveur de l'Union soviétique. Or, le monde entier savait qu'Hitler préparait une guerre d'extermination dont la première cible serait l'Union soviétique, qui s'armait en conséquence. L'effort devait avant tout barrer la route au carnage, objectif du Congrès de Bruxelles pour la paix. Les communistes surent y faire reconnaître la sincérité de l'URSS dans son désir de paix et Humbert-Droz y contribua avec la conscience du militant qui cherche à empêcher la guerre, les guerres. Cette attitude est restée sienne jusqu'à la fin. Sa présidence du Conseil suisse des Associations pour la Paix (CAP) de 1953 à 1964 en témoigne éloquemment. C'est aussi cette conscience qui dicta son attitude et son action en faveur des républicains espagnols contre l'usurpateur Franco.

Extrait de *Une pensée - une conscience - un combat. La carrière politique de Jules Humbert-Droz retracée par sa femme* à paraître à La Baconnière.

## Appel à toutes les sociétés suisses en Belgique

Avec la parution de ce numéro, Monsieur Jacques Pierrehumbert a cessé d'assumer la fonction de rédacteur responsable du «Courrier Suisse». Nous lui adressons tous nos remerciements pour les années qu'il a consacrées à l'information des Suisses de Belgique et pour le soin avec lequel il a rempli sa tâche. Dès à présent vos pages locales sont à adresser au nouveau coordonnateur, Monsieur Jean-Claude Montandon, Chambre de Commerce Suisse, rue du Congrès 1, 1000 Bruxelles.

Dernier délai de remise des pages locales pour le numéro de juin:

**7 avril 1977**